



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 6 avril 2023 - Délibération n° 2023-024

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET "LOTISSEMENT LE CLOS MARBET"

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 27 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Delphine Penot, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	25
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Madame Delphine Penot, 1^{ère} Maire-Adjointe.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absentes excusées ayant donné mandat de vote :

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Madame Edith Jacot, pouvoir donné à Monsieur Gildas Brégain.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Carpentier

Le Maire, ayant quitté la salle, ne prend pas part au vote.

Rapport de Louis Le Coz.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022,

Vu la présentation en Commission Finances du 21 mars 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

APPROUVE le compte administratif "Lotissement Le Clos Marbet" 2022 faisant apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement (dont excédent reporté : 17 615,29 €) :	17 615,29 €
Résultat de fonctionnement :	+ 17 615,29 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Affiché le **12 AVR. 2023**
ID : 035-213502362-20230406-SG2023_121-BF

Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	0,00 €
Résultat d'investissement :	0,00 €

Résultat global et réel de clôture :	+ 17 615,29 €
---	----------------------

Pour extrait conforme,

Delphine Penot
1^{ère} Maire-Adjointe
Présidente de séance



Le Secrétaire de séance,
Jacques Carpentier
Conseiller Municipal

Mis en ligne le **12 AVR. 2023**